

LETTRE du GROUPE James COMBIER de la LIBRE PENSÉE de SAUMUR

James COMBIER – 1842 – 1917 – Libre-penseur et maire de Saumur

6 Mars 2016 – N° 125 Pour nous contacter : Douspis G. 3, rue de la Motte – 49730 VARENNES sur Loire

• 02 41 51 73 79

• georges.douspis@wanadoo.fr - www.lalibrepensee.com

SOMMAIRE :

- P 1 à 9 = - De la Sainte Inquisition.
- P 10 = - L'art du jésuite.
- P 11 = - Conférence sur la franc-maçonnerie – 11 mars -
Espace J. Rostand.
- Repas de mécréants – Samedi 26 mars à midi -

DE LA SAINTE INQUISITION

VOUS AVEZ DIT RACINES CHRÉTIENNES SIX SIÈCLES D'INQUISITION

Jean Paul Baron

Au XIII^e siècle, l'immoralité des clercs chrétiens, leur vie de plaisir, leur train fastueux sur le dos de leurs ouailles qu'ils pressurent scandalisent les populations européennes. En réaction certains s'écartent de l'orthodoxie et cherchent d'autres alternatives à l'Église catholique. Ils sont déclarés **hérétiques** par cette dernière qui ne peut accepter le non respect de son dogme. C'est **un crime contre Dieu, les princes, la société et une menace inacceptable pour l'ordre social établi.**

Deux grandes périodes :

- L'Inquisition médiévale, avec son prolongement sous la Renaissance.
- L'Inquisition espagnole de 1481 à 1781.

UN EXEMPLE POUR L'INQUISITION MÉDIÉVALE : LA CROISADE DES ALBIGEOIS

En 1184, au concile de Vérone, le pape **Lucius III condamne les cathares et les vaudois**¹ : « Afin d'abolir la malice de diverses hérésies qui sont apparues récemment dans plusieurs endroits du monde, il est nécessaire que le pouvoir appartenant à l'Église se réveille, avec l'assistance du pouvoir impérial, à l'insolence et à l'inopportunité des hérétiques qui, en raison de leurs fausses croyances, doivent être écrasés afin que la vérité de la simplicité catholique qui brille au travers de la Sainte Église puisse être pure et libre de l'horreur de leurs fausses doctrines... »

En 1198, le pape **Innocent III** envoie en Languedoc des prêtres de l'ordre de Cîteaux comme missionnaires pour convertir les cathares.

Les Cathares ou Albigeois adhèrent à une doctrine qui prêche une obéissance rigoureuse aux principes du Nouveau Testament, et impose en outre à ses « parfaits » des règles de vie très strictes. Par leur vie paisible, leur refus de la violence et du luxe, ils s'intègrent parfaitement dans cette société occitane évoluée, héritière d'une brillante civilisation qui a gardé vivantes ses racines romaines, tolérante, avec ses troubadours qui de châteaux en châteaux, égrènent leurs notes de musique sur des poésies galantes un peu plus osées promouvant une gentille évolution des mœurs :

« Les clercs disent que ce n'est pas pour les dames
Pourtant, je ne vois pas le drame,
Une dame sans vilénie,
Ne perd pas Dieu à se faire embellie.

En mars 1208, après l'assassinat de son légat, **Innocent III** adresse une encyclique aux Comtes et Barons, fidèles et populations du royaume de France :

¹ Vaudois, Protestants avant l'heure qui décident que l'on peut se passer de prêtres pour adorer Dieu.

« En avant, donc, chevaliers du Christ ! En avant, vaillantes recrues de l'armée chrétienne ! [...] Appliquez-vous à détruire l'hérésie par tous les moyens que Dieu vous inspirera [...] Quant au comte de Toulouse [...], chassez-le, lui et ses complices, des tentes du Seigneur. Dépouillez-les de leurs terres, afin que des habitants catholiques y soient substitués aux hérétiques éliminés... »

Ce pape qui se proclame « **Vicaire de Jésus-Christ** » en appelle donc à la croisade (guerre sainte). C'est une forte incitation à l'emploi de la force pouvant conduire à la peine de mort.

La croisade s'organise très vite. S'il ne s'engage pas personnellement, le roi de France incite ses grands féodaux à le faire. De grands seigneurs, comme le duc de Bourgogne vont se croiser.

Une forte armée (300 000 hommes) se constitue sous l'autorité de l'Église qui désigne comme chef officiel le légat du pape **Arnaud Amaury**, abbé de Cîteaux mais qui sera conduite par le puissant baron **Simon de Montfort**.

La guerre sainte est aussi une guerre de conquête.

Cette armée descend la vallée du Rhône. Pour échapper aux représailles (confiscation des biens) parce qu'il était soupçonné d'avoir encouragé le meurtre du légat, le comte de Toulouse **Raymond VI** se croise par force et par raison contre ses propres sujets. Le Vicomte de Béziers et de Carcassonne, **Trencavel**, résiste et va subir les assauts de la croisade.

En juillet 1209, les habitants de Béziers ayant refusé de livrer les cathares (222), l'armée des croisés met le siège sur la ville, ville solidement fortifiée. C'est le début de l'**horrible carnage** qui allait embraser le Languedoc avec son épouvantable **grande boucherie ou sac de Béziers**.



« **Tuez-les tous, dieu reconnaîtra les siens !** »

S'il n'est pas certain que cette phrase terrible ait été prononcée par **ARNAUD AMAURY**, les intentions étaient bien de **massacrer l'ensemble de la population**. « Les nôtres n'épargnant ni le rang, ni le sexe, ni l'âge, passèrent au fil de l'épée environ 20 000 personnes. Après cet énorme massacre d'ennemis, la ville tout entière fut pillée et incendiée. »

Combien de victimes ? Il est difficile de se fier aux récits laissés par les témoins des événements. Certains avancent 20 000, d'autres 30 000. Les historiens semblent s'accorder sur une estimation de 9 000 à 12000.

La croisade Albigeoise s'achèvera en 1229 par la signature à Paris du traité négocié à Meaux préparant l'annexion des terres toulousaines à la couronne de France.

En **1233**, le pape **Grégoire IX** crée le **tribunal de l'inquisition** : La chasse aux derniers Cathares va se poursuivre impitoyablement.

1244 : Reddition de Montségur (225 parfaites et parfaits sont livrés au bûcher).

1251 : Innocent IV autorise l'Inquisition à pratiquer la torture.

Sur la base d'aveux arrachés par la torture, l'Inquisition peut prononcer des peines allant d'une simple prière ou un jeûne jusqu'à la confiscation des biens et même la prison à vie. Elle ne peut prononcer de condamnation à mort. Par contre, elle peut « passer » un hérétique au bras séculier de la justice pour une condamnation à mort. Subtilité de procédure d'une grande hypocrisie qui permet à l'Église d'affirmer qu'elle n'a tué personne.

1329 : Dernier bûcher de croyants cathares à Carcassonne. L'Église cathare est démantelée et ses derniers dirigeants survivants ont fui vers la Lombardie.

Le catharisme est totalement éradiqué en Languedoc et le Languedoc est passé dans la sphère d'influence du roi de France.

L'extermination programmée complète d'une population (cathares) serait appelée de nos jours **génocide**.

Alain Decaux² donne son point de vue : *« Pratiquement la guerre s'est faite aussi bien contre les Catholiques du Midi que contre les Cathares qui n'était qu'une minorité. En réalité, les Catholiques du Midi ont pris parti pour la liberté de leur province contre les envahisseurs Nordiques. Ce ne fut pas une guerre civile, le Comte de Toulouse n'était pas français. On apprendra, et cela pourra choquer, que les français se sont conduits comme des occupants. Ils ont massacré, tué, violé. En l'occurrence, **les français ce sont Les SS**. C'est très désagréable d'entendre cela mais c'est la vérité »* .

*« On peut trouver dans l'Histoire des faits d'une atrocité aussi grande, mais non plus grande que la conquête par les français, des territoires situés au sud de la Loire, au début du XIIIe siècle. Ces territoires où existait un niveau élevé de culture, de tolérance, de liberté, de vie spirituelle, étaient animés d'un patriotisme intense pour ce qu'ils appelaient leur « langage », mot par lequel ils désignaient la Patrie. Les français étaient pour eux des étrangers et des barbares... »*³

UN AUTRE EXEMPLE, AU TEMPS DE LA RENAISSANCE : ÉTIENNE DOLET (1509-1546), MARTYR DE L'INDÉPENDANCE DE LA PENSÉE⁴

Ses études à Paris, Padoue puis Toulouse en font un érudit

Dans Padoue, ville universitaire libre et savante, il cotoie de nombreux humanistes passionnés par les civilisations grecque et romaine. Il fréquente les grands écrivains de l'époque comme Clément Marot et Maurice Scève. Il peut parfaire sa connaissance **de Cicéron** débutée à Paris, Cicéron qui restera son modèle.

À Toulouse, l'atmosphère est tout autre. L'Inquisition est toujours présente. Elle s'en prend à l'hérésie luthérienne et en 1532, le professeur Caturce et 22 autres hérétiques sont brûlés vifs.

Choisi comme « Orateur » par l'association des étudiants de la « Nation » française (ceux qui parlent la langue d'oïl), il prononce deux discours contre Toulouse, le premier, pour défendre la liberté d'association et le second pour prononcer un véritable réquisitoire contre cette ville « **impitoyable, inculte, âpre, barbare** ». Il y met tout le souffle de **l'Orateur Cicéronien**.

Même s'il a pris la précaution de proclamer son orthodoxie catholique et politique, à partir de cet instant, il entre dans le viseur de L'Inquisition qui ne le lâchera plus.

² Historien, académicien, ancien ministre.

³ Simone Weil, philosophe.

⁴ Édouard Herriot.

Étienne Dolet, écrivain et imprimeur

Fuyant Toulouse, il arrive à Lyon le 3 août 1534. Il lui faut trouver un imprimeur pour la publication urgente de trois manuscrits latins. Ce sera **Sébastien Gryphe**.

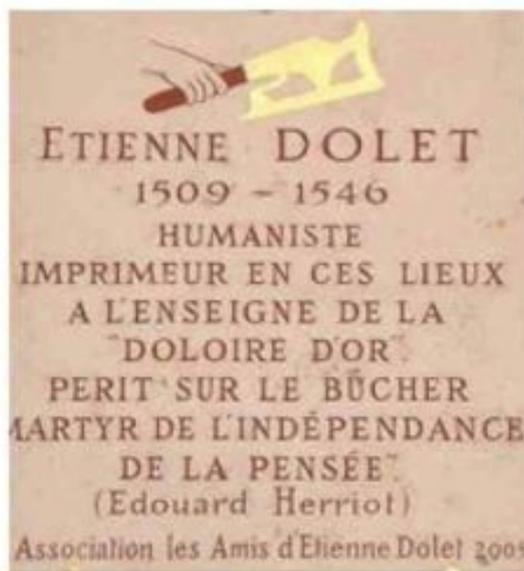
Lyon connaît une ère de prospérité par ses 4 foires annuelles et ses activités bancaires. Son rayonnement est aussi intellectuel. De grands écrivains humanistes s'y arrêtent : **François Rabelais**, **Sébastien Castellion**, **Clément Marot**. Dolet les rencontrera.

1^{er} procès en 1536 : Au cours d'une rixe, il tue le peintre Compaing. Il doit son salut aux lettres de rémission accordées par le roi François 1^{er}.

Dolet est d'abord employé chez Gryphe comme traducteur, mais **en mars 1538, il obtient de François 1^{er} un privilège exceptionnel pour l'impression des œuvres des auteurs modernes et antiques.**

Il établit son atelier rue Mercière, à l'enseigne de la Doloire. En 1541, il se lance dans la publication d'ouvrages qui touchent à la littérature, l'éducation, la philosophie et la religion. A partir de cet instant, la fièvre va **s'emparer de ses presses**.

Le souci de **Dolet écrivain** est que **Dolet imprimeur** sache mettre en valeur le texte pour donner l'envie de le lire. Il attachera une grande importance à la **typographie** et à la mise en forme. Il veillera à ce que la **traduction** d'une œuvre reste fidèle à l'auteur. Il publiera « *La manière de bien traduire d'une langue en aultre* »



De ses presses sortent des ouvrages très variés, textes d'auteurs antiques, livres de médecine, œuvres des plus grands écrivains de son temps : Clément Marot, le « *prince des poètes* », François Rabelais (« *Pantagruel, roy des Dipsodes* », « *La plaisante et joyeuse histoire du Grand Géant Gargantua* » etc.

Son enthousiasme devant les progrès de la civilisation sous la Renaissance qui voit surgir « *une armée d'érudits* » mettant en déroute les barbares, le pousse à prendre des risques de plus en plus inconsidérés.

« *Il ne nous manque rien si ce n'est l'antique liberté de penser* ».

Il est du côté du progrès, de « la laïcisation de la pensée ». Il va utiliser son arme de diffusion massive des idées dont la Sorbonne a demandé l'interdiction : **l'imprimerie**.

Par son caractère impulsif, parfois belliqueux, il s'est attiré beaucoup d'ennemis notamment dans la profession où on le jalouse. On le surveille étroitement dans l'attente du moindre faux pas.

2^e procès.

En août 1542, l'**Inquisiteur général de la Foi, Matthieu Orry le fait emprisonner**. Il est convaincu d'être « *impie, scandaleux, scismatique, hérétique, fauteur et défenseur des hérétiques et erreurs, pernicieux à la chose publique.* »

Il est à nouveau grâcié par le roi.

Très vite, il est à nouveau inquiet par l'Inquisition pour commerce de livres séditieux. Il s'enfuit vers L'Italie. Il décide de rentrer à Lyon lorsqu'il apprend en février 1544 que certains de ses livres ont été envoyés au bûcher. Il tente de rencontrer le roi en Champagne. Il est arrêté à Troyes.

3^e procès.

Il est jugé et condamné : « *Coupable de blaspème, de sédition et d'exposition de livres interdits* ».

Les Docteurs de la faculté de théologie de la Sorbonne ont découvert qu'il a commis le crime de nier l'immortalité de l'âme, dans la traduction d'un texte attribué à Platon en ajoutant trois mots à la citation : « *Après la mort, tu ne seras plus rien du tout.* »



Les Docteurs de la faculté de théologie de la Sorbonne assistent à la séance de torture du 3 août 1546. Ils n'obtiennent rien du supplicé.

Dolet est brûlé place Maubert à Paris avec tous les écrits qu'il avait rédigés en prison.

« Érudit français, une des Lumières de la Renaissance et une des gloires de la typographie, [...] martyr de la philosophie, ou plutôt de la libre pensée. La rareté de ses ouvrages est cause qu'on l'a peu à peu oublié... »

Pierre Larousse - dictionnaire du XIXe siècle, 1866-1877



Chaque premier dimanche d'août ; une manifestation organisée par les sociétés de Libre Pensée avait lieu place Maubert. Celle du 7 août 1904 a lieu en plein débat sur la Séparation de l'Église et de l'État.

Le matin, Jean Jaurès, fondateur du journal l'Humanité signe un éditorial à la mémoire d'Étienne Dolet pour montrer l'actualité de son combat.

L'INQUISITION ESPAGNOLE (de 1481 à 1781)

Si l'Inquisition épiscopale fut atroce, l'Inquisition espagnole, par son excès de violence et de cruauté, atteint le sommet le plus abominable de l'histoire de la chrétienté.

En 1391 déjà, les **Juifs** avaient été persécutés : 50 000 d'entre eux furent massacrés par des foules haineuses qui les jalouaient.

En 1478, à la demande des rois catholiques, **Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille**, le pape **Sixte IV** publia une bulle qui les autorisait à nommer un **conseil de l'Inquisition**.

L'objectif était clair : **débarrasser l'Espagne** des « faux Chrétiens », notamment les **Juifs** et les **Musulmans** soi-disant convertis mais qui continuaient à pratiquer leur religion originale.

Les membres du conseil étaient nommés par les souverains espagnols.

En 1483, Ferdinand d'Aragon et Isabelle de Castille choisirent comme « Inquisiteur Général » **Tomas Torquemada**, frère dominicain qui fut le confesseur de la reine.



Il est convaincu que son devoir est d'exterminer les adversaires du catholicisme.

Il organise l'Inquisition (4 tribunaux et une cour d'appel).

Il établit un code de procédure pour agir contre les Juifs (marranes) les Musulmans (morisques), les hérétiques, les gens coupables de sorcellerie, les bigames ...

Le nombre de suspects est impressionnant. 2000 seront exécutés.

Tomas Torquemada (1420-1498). Grand Inquisiteur.

Il pousse le couple royal à expulser les marranes et les morisques d'Espagne, ce qui sera fait en 1492 pour les premiers et en 1502 pour les seconds.



De 100 000 à 200 000 juifs s'exilent. Pour les Musulmans, l'estimation se situe entre 300 000 et 3 millions !

Les Protestants (Luthériens et Calvinistes) ont, eux aussi, été victimes de l'Inquisition. Le premier à être conduit au bûcher a été Francisco de San Roman en 1540, bientôt suivi, le 24 septembre 1559, à Séville, de 14 Luthériens et, le 17 juin 1565, à Tolède, de 22 Luthériens.

L'Inquisition réussit à empêcher le protestantisme de s'implanter en Espagne.

Le 15 juillet 1834, l'Inquisition devenue Saint Office est abolie par la reine-mère Cristina.

POLÉMIQUE À PROPOS DU NOMBRE DE VICTIMES

• Certains trouvent des justifications bibliques et théologiques.

Les premiers Inquisiteurs se référaient à certains passages de la Bible et à Saint Thomas d'Aquin :

- Lois de Moïse de l'Ancien Testament (Deutéronome 13) « *S'il s'élève au milieu de toi un prophète ou un songeur qui t'annonce un signe ou un prodige, et qu'il y ait accomplissement du signe ou du prodige dont il t'a parlé en disant : « Allons après d'autres dieux, - des dieux que tu ne connais point - et servons-les... Ce prophète ou ce songeur sera puni de mort... Tu ôteras ainsi le mal du milieu de toi ».*

- Ouvrage Summa Theologica de Saint Thomas d'Aquin : « *.. Alors, si les faux-monnayeurs et autres brigands sont condamnés à mort par les autorités séculaires, alors il est plus que raisonnable que les hérétiques, dès qu'ils ont été convaincus d'hérésie, soient non seulement excommuniés mais aussi mis à mort... »*

• D'autres considèrent que l'Inquisition a été un progrès.

« *Dieu donne à chacun de la compréhension pour les hommes d'église qui, dans leur mission nécessaire pour la sauvegarde de la vérité, au nom de la foi et de la morale, ont recouru eux aussi de temps à autre à des méthodes ne correspondant pas à l'évangile [...] Nous essayons cependant de faire aujourd'hui à partir de notre conscience de la justice ce qui a été fait dans le passé avec des méthodes en partie critiquables. Il faut cependant dire que l'Inquisition a été un progrès, car plus personne ne pouvait être jugé sans un inquisitio, c'est-à-dire sans qu'il y ait eu un examen, une enquête. »⁵*

• Certains en font l'apologie.

« *En soi une institution salutaire, qui a rendu les services les plus importants, et qui a été ridiculement et honteusement calomniée par le fanatisme sectaire et philosophique ».⁶*

• D'autres enfin minimisent le nombre de victimes.

Les chercheurs admettent qu'il est impossible de parvenir à un calcul exact du nombre de victimes.

Seul, le Tribunal de Valence a fait l'objet d'une étude complète et scientifique : Sur 1842 personnes jugées avant 1530, 754 ont été exécutées. (41%). Cependant on ne peut pas extrapoler ce résultat aux autres tribunaux, la sévérité étant très variable d'un lieu à un autre.

Dans son Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne, en 1817, **Juan Antonio Liorante**⁷ indique que l'Inquisition aurait prononcé 341 021 condamnations dont 39 671 confiées au bras séculier.

• **Pierre Chaunu**⁸ considère que ces chiffres doivent être au moins divisés par deux : « *Les 10 à 12 000 exécutions capitales en trois siècles doivent être rapprochées des 50 000 sorcières brûlées en trois ou quatre décennies dans le reste de l'Europe (qui ne connaissait pas l'inquisition) au début du XVIIIe siècle. »*

D'où sort-il son estimation ? De son chapeau sans doute ! Il parle de diviser par deux mais c'est pratiquement par quatre qu'il procède.

« *La révolution française a fait plus de morts en un mois au nom de l'athéisme que l'Inquisition au nom de Dieu pendant tout le Moyen Âge et dans toute l'Europe.*

Pierre Chaunu.

⁵ Déclaration du cardinal Joseph Ratzinger du 03/03/2005 sur la chaîne de télévision allemande ARD quelques semaines avant d'être élu pape.

⁶ Comte Joseph de Maistre (1754-1821), père de la philosophie contre révolutionnaire

⁷ Juan Antonio Liorante (1756-1823), prêtre, Inquisiteur, historien.

⁸ Pierre Chaunu (1923-2009), historien de droite (il se définissait comme anarchiste de droite), chroniqueur au Figaro. Il s'est fait remarquer entre autres par sa lutte contre la légalisation de l'avortement.

Opposé à la célébration du bicentenaire de la Révolution française, il entre dans la polémique du « prétendu génocide vendéen » pour soutenir son poulain Reynald Secher qui de temps en temps part en croisade avec le concours des « grands féodaux » Philippe de Villiers et Hervé de Charrette.



Les spécialistes des deux camps ont estimé à 200 000 le nombre de victimes vendéennes. Pierre Chauvu en voit beaucoup plus.

Lorsqu'il parle de l'Inquisition il porte des lunettes à verres « dégressifs » et c'est l'inverse lorsqu'il parle de la Vendée où se déroula, non un génocide, mais une atroce guerre civile d'ancien style.



Les victimes de l'Inquisition ne se réduisent pas à ceux qui ont été conduits au bûcher. Il convient d'ajouter :

- les condamnés à la prison à vie ou à temps,
- les condamnés aux galères à vie ou à temps,
- les dépouillés de leurs biens,
- et les plus nombreux sans doute, ceux qui ont dû s'exiler,
- etc... UN NOMBRE CONSIDÉRABLE

Le pape Jean Paul II a passé ses 21 ans de règne à demander pardon. **94 fois !** selon le journaliste italien Luigi Accattoli.

- Pour les croisades,
- **la participation de chrétiens à des dictatures,**
- le procès à Galilée,
- les guerres de religion,
- les responsabilités des chrétiens dans la traite des noirs, dans le racisme etc...



Wojtyla et Pinochet
Le « saint » homme pris en flagrant délit de soutien à un dictateur !

L'INQUISITION EST L'UN DES FLÉAUX LES PLUS ABOMINABLES DE L'HISTOIRE DE LA CHRÉTIENTÉ

Des milliers et des milliers de vie détruites ou gâchées ! Et le plus abominable est que certains s'emploient à nous faire croire qu'il ne s'agirait là que d'un « détail de l'histoire ».

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI ?

De la Sacrée congrégation de l'inquisition romaine et universelle du pape Paul III (1542) dont la tâche primordiale était de lutter contre les hérésies et faire obstacle au protestantisme, on est passé, en 1908 sous Pie X, à la Sacrée congrégation du Saint Office. On met en avant la pureté de la doctrine et des mœurs. Par la même occasion, on fait disparaître le terme « inquisition » trop lourd à porter.

Le 7 décembre 1965, Paul VI crée la Congrégation pour la doctrine de la foi.

En 1988, Jean Paul II précisera sa fonction actuelle : « La tâche propre de la Congrégation de la doctrine de la foi est de promouvoir et de protéger la doctrine et les mœurs conformes à la foi dans tout le monde catholique : tout ce qui, de quelque manière, concerne ce domaine, relève donc de sa compétence.

De 1981 à 2005 (24 ans !), la congrégation sera présidée par le cardinal Joseph Ratzinger qui en sera un vigilant et rigoureux gardien de l'orthodoxie.

Au nom d'une morale misogyne, au nom d'une morale religieuse totalement réactionnaire en matière sexuelle, l'Église catholique est coupable de crimes contre l'humanité.

L'obstination de Jean Paul II et de son successeur Benoît XVI à refuser l'utilisation du préservatif, en prônant l'abstinence, est en grande partie responsable des 35 millions d'africains décédés de maladies liées au sida depuis le début de l'épidémie.

On se souvient de la cynique déclaration de Benoît XVI, en mars 2009 : « Le préservatif ne peut pas régler le problème du sida mais au contraire son utilisation aggrave le problème. »

Devant le tollé provoqué par ces propos, même jusque chez certains catholiques, il se fendra d'une mini ouverture en adoptant la « capote », du bout des lèvres, mais en la réservant à des cas très précis, donc très limités.

- **Travail forcé des « filles mères » et assassinat du fruit de leur pêché.**

C'est aussi le traitement infligé aux « filles mères » coupables d'avoir commis le pêché de la chair et qu'on enferme dans des maisons de correction, véritables prisons où elles seront traitées comme des esclaves.

De tels actes de barbarie seront dévoilés au grand jour par la macabre découverte, en 1975, dans la très catholique Irlande, près de Galway, au couvent de Tuam, des ossements d'environ 800 bébés, mais aussi de jeunes enfants (9 ans pour le plus âgé). Ils sont morts de maladies, de manque de soins, ou de maltraitance. Et il ne s'agit pas là d'un cas isolé...

- **La femme réduite à son rôle de mère, génitrice de fidèles.**

Pour l'Église, l'indépendance des femmes porte atteinte à la reproduction.

L'Église est opposée à la régulation des naissances, à la contraception, l'avortement. Elle est contre le droit des femmes à disposer de leur corps. Elle a toujours rejeté la déclaration des droits de l'homme.

- **Tout ce qui n'est pas conforme au « modèle catholique breveté » est combattu.**

Ainsi la guerre « sainte » est déclarée aux mouvements homosexuels vus comme une insulte au dieu créateur, une abomination, un acte contre nature. On repart en croisade. Maintenant l'hérétique c'est l'homosexuel.

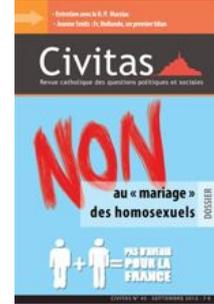
À la Manif pour tous du 13 janvier 2013, à Angers, des familles au complet ont pris part au défilé. Des enfants brandissaient en direction de la « mère porteuse » de la scélérate loi, une nouvelle variété de banane, la banane Taubira.

Plus haineuse encore, l'organisation intégriste CVITAS dont la devise est celle du régime de Vichy : TRAVAIL, FAMILLE, PATRIE.





Frigide Barjot, légat du Pape François dans la croisade contre la loi autorisant le mariage pour tous. Le pape l'a reçue, le 29 février 2016 et a béni son engagement. **Quand la prêtrise des femmes ?** Avec son air bon enfant, François poursuit « **benoîtement** » la voie tracée par son prédécesseur.



Le scandale des prêtres pédophiles.

Les abus sexuels sur mineurs perpétrés par des prêtres pédophiles partout dans le monde ont fini par être étalés au grand jour après avoir été longtemps cachés par la hiérarchie catholique (évêques et même le pape Benoît XVI).

Combien de victimes ? Un nombre difficile à évaluer mais certainement très important. Tous ces abus n'ont pas fait l'objet de plaintes.

Les langues ont fini par se délier et le Comité pour les droits de l'enfant de l'ONU est intervenu en condamnant avec force ces actes de pédophilie.

Discréditée, l'Église catholique se voit contrainte de réagir. Le pape François veut se montrer intransigeant à l'égard des coupables et des évêques qui les ont protégés. Ils pourront être jugés en cas de « manquement à leur devoir professionnel » par une nouvelle instance judiciaire créée à l'intérieur de la doctrine de la foi.

848 prêtres défroqués pour pédophilie.

Il est à craindre que la mesure prise soit inefficace car elle est sans action sur la sécrétion des hormones de la sexualité (testotérone, lulibérine, ocytocine). Dans sa précipitation, Dieu n'a pas fait le prêtre différent des autres hommes. Rien n'est parfait dans ce bas monde.



L'ART DU JÉSUIITE...

Bergoglio a raison !

« La France doit devenir un Etat plus laïque »

C'est ce qu'a estimé le pape François, dans un entretien avec des catholiques de gauche français, rapporté, mercredi 2 mars, par l'hebdomadaire La Vie. « Une laïcité saine comprend une ouverture à toutes les formes de transcendance, selon les

différentes traditions religieuses et philosophiques. La recherche de la transcendance n'est pas seulement un fait, mais un droit. », a jugé Jorge Bergoglio.

Il existe à cette assertion au moins deux interprétations.

La première, et c'est aussi la nôtre, qui considère à juste raison que le gouvernement actuel (comme les précédents d'ailleurs !) bafoue en permanence la loi de 1905 en déversant des subventions considérables à l'enseignement privé à plus de 90% catholique (plus de 10 milliards chaque année!) et en envoyant ses représentants, dont le Premier Ministre, es qualité, à des cérémonies religieuses où un élu de la nation n'a que faire. De ce point de vue, c'est exact, la France doit devenir un État plus laïque. Et nous combattons pour cela chaque jour.

La seconde, diamétralement opposée, est celle de l'Église qui, bien qu'en perte de vitesse pour ce qui est du nombre de croyants et de pratiquants, investit chaque jour un peu plus les rouages de l'État et tente de mettre la main sur des fonds publics de plus en plus importants.

« Une critique que j'ai envers la France est que la laïcité résulte parfois trop de la philosophie des Lumières, pour laquelle les religions étaient une sous-culture. La France n'a pas encore réussi à dépasser cet héritage. » poursuit le cher homme.

Ainsi les choses sont claires et d'une certaine manière, réconfortantes. Il s'agit là d'un double aveu. Le premier ne nous apprend pas grand chose de plus que ce qu'on savait déjà et depuis fort longtemps : Le Vatican souffre de ce que la « fille aînée de l'Église » ait opté, il y deux siècles, pour la philosophie des Lumières. Le second, en revanche, est plutôt neuf et encourageant car il signifie que malgré tous ses efforts et ses appuis, y compris au sommet de l'État, l'Église n'a pas gagné la partie. Que le chef de l'Église reconnaisse publiquement ce qu'il faut bien appeler son "échec" a quelque chose de roboratif. L'héritage des Lumières est profondément ancré dans la conscience des citoyens de notre pays et notre combat pour la défense de la loi de 1905 puise, là, à chaque instant des forces nouvelles.

Que madame Virginie Tellene, l'ex-chef de file de la Manif pour tous, soit reçue par Bergoglio, qu'elle lui serre la main, l'embrasse et reçoive sa bénédiction ne changera pas grand chose à la situation !

Qu'"en tant que fidèle catholique et citoyenne", elle obtienne l'approbation du pape afin de continuer à se battre contre le mariage homosexuel n'inversera pas le cours de l'Histoire. Nous laissons volontiers ce combat d'arrière garde à celle qui, naguère, chantait « Fais-moi l'amour avec deux doigts » !

En ce qui nous concerne nous ferons le nécessaire pour que vive la loi de séparation des Églises et de l'État !



Et surtout, surtout, n'oubliez pas...

CONFÉRENCE SUR LA FRANC-MAÇONNERIE

- Vendredi 11 Mars 2016- 20H 30 -

Espace Jean Rostand rue Emmanuel Clairefond Saumur

Informez vos amis, voisins et proches. Invitez largement autour de vous.



REPAS DE MÉCRÉANTS

SAMEDI 26 mars à midi

Moulin de Sarré comme d'habitude

Réservez votre samedi et invitez vos amis mécréants



- [Site LP Saumur](http://lalibrepensee.com) : "lalibrepensee.com". A consulter régulièrement et à indiquer à nos interlocuteurs.
- Comment adhérer à la Libre Pensée ?

Bulletin d'adhésion - A renvoyer à : G Douspis -3, rue de la Motte – 49730 Varennes sur Loire

- Nom :
- Prénom :
- Adresse : Rue :
Code postal :
Ville :